|  |
| --- |
| **MARCHE PUBLIC DE SERVICES**  **PROCEDURE n° 2024060**  **CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)**  **Le pouvoir adjudicateur :**  CENTRE NATIONAL DU CINEMA ET DE L’IMAGE ANIMEE (CNC)  291 boulevard Raspail  75675 Paris cedex 14  **Objet du marché :**  Travaux de sous-titrage et d’accessibilité d’œuvres cinématographiques et audiovisuelles et réalisation des prestations associées  **Annexes :**  Annexe 1 : Règles de nommage des DCP  Annexe 2 : Normes CST de sous-titrage SME  Annexe 3 : Charte du sous-titrage SME et AD |

SOMMAIRE

[ARTICLE 1. CONTEXTE 4](#_Toc189566123)

[**1.1. Présentation de la Direction des Politiques Territoriales** 4](#_Toc189566124)

[**1.2. Présentation et fonctionnement des dispositifs Ma classe au cinéma** 4](#_Toc189566125)

[**1.3. Présentation de la Direction du Patrimoine Cinématographique** 4](#_Toc189566126)

[**1.4. Objet** 5](#_Toc189566127)

[**1.5. Durée du marché** 5](#_Toc189566128)

[**1.6. Calendrier prévisionnel** 5](#_Toc189566129)

[ARTICLE 2. TRAVAUX D’ACCESSIBILITE 5](#_Toc189566130)

[**2.1. Fabrication de sous-titres de traduction** 5](#_Toc189566131)

[2.1.1. Description 5](#_Toc189566132)

[2.1.2. Volumétrie 7](#_Toc189566133)

[2.1.3. Délais 7](#_Toc189566134)

[2.1.4. Unités d’œuvre 7](#_Toc189566135)

[**2.2. Transcription** 8](#_Toc189566136)

[2.2.1. Description 8](#_Toc189566137)

[2.2.2. Volumétrie 9](#_Toc189566138)

[2.2.3. Délais 9](#_Toc189566139)

[2.2.4. Unité d’œuvre 9](#_Toc189566140)

[**2.3. Fabrication de sous-titres pour sourds et malentendants (SME)** 9](#_Toc189566141)

[2.3.1. Description 9](#_Toc189566142)

[2.3.2. Volumétrie 11](#_Toc189566143)

[2.3.3. Délais 11](#_Toc189566144)

[2.3.4. Unités d’œuvre 12](#_Toc189566145)

[**2.4. Sous-titres électroniques** 12](#_Toc189566146)

[2.4.1. Description 12](#_Toc189566147)

[2.4.2. Volumétrie 13](#_Toc189566148)

[2.4.3. Délai 13](#_Toc189566149)

[2.4.4. Unités d’œuvre 13](#_Toc189566150)

[**2.5. Doublage** 13](#_Toc189566151)

[2.5.1. Description 13](#_Toc189566152)

[2.5.2. Volumétrie 15](#_Toc189566153)

[2.5.3. Délai 15](#_Toc189566154)

[2.5.1. Unités d’œuvres 15](#_Toc189566155)

[**2.6. Audiodescription (AD)** 15](#_Toc189566156)

[2.6.1. Description 15](#_Toc189566157)

[2.6.2. Volumétrie et délais 18](#_Toc189566158)

[2.6.3. Délais 18](#_Toc189566159)

[2.6.4. Unités d’œuvre 18](#_Toc189566160)

# **CONTEXTE**

## **Présentation de la Direction des Politiques Territoriales**

La Direction des politiques territoriales (DPT) a pour objectif d’accompagner et de structurer une politique publique du cinéma et de l’image animée sur l’ensemble du territoire national. La DPT mène des actions à destination des publics, en particulier la jeunesse, à travers différents dispositifs d’éducation aux images. Elle accompagne également l’ensemble des professionnels et futurs professionnels du secteur, dont les artistes-auteurs, notamment dans le domaine de la formation.

## **Présentation et fonctionnement des dispositifs Ma classe au cinéma**

Dans le cadre des actions de sensibilisation du jeune public au cinéma. Les dispositifs « Ma classe au cinéma » proposent que les élèves découvrent des films en salle (cinémas identifiés comme partenaires des dispositifs) avec leur enseignant durant le temps scolaire. Les dispositifs couvrent les différents niveaux scolaires allant de la maternelle au lycée. Les films proposés permettent aux élèves de découvrir le cinéma dans toute sa diversité, les films sont donc de genres, d’origines et d’époques très variés.

Les films sont proposés sous différentes versions selon les tranches d’âge, ils sont également proposés en version accessible, lorsque nous disposons des éléments.

Si le décret n°2018-227 rend obligatoire la mise en accessibilité des œuvres pour l’obtention de l’agrément du CNC, ceci ne vient pas couvrir l’ensemble des œuvres proposées dans le catalogue « Ma classe au cinéma », constitué en grande partie de films produits avant 2018.

Depuis 2013, le CNC prend en charge les travaux d’accessibilité de plusieurs titres par an, afin d’atteindre l’objectif de rendre accessible 100% des films des dispositifs « Ma classe au cinéma ».

L’ensemble des éléments concernant le fonctionnement général des dispositifs scolaires se retrouve à l’adresse suivante : <https://www.cnc.fr/cinema/etudes-et-rapports/ma-classe-au-cinema_1297574>

## **Présentation de la Direction du Patrimoine Cinématographique**

Le CNC est dépositaire de très nombreux éléments photochimiques et numériques. Le DPC a la charge de conserver, de préserver et de restaurer ces éléments. Depuis quelques années, un nombre croissant de restaurations est réalisé à l’aide de techniques numériques, ce qui conduit à la volonté de conserver les œuvres dans ce format. Par ailleurs, la DPC assure par l’intermédiaire de partenariats, la diffusion auprès d’un large public, des œuvres qui lui sont confiées, et a donc le besoin de les transcoder en fonction des diverses utilisations.

En outre, le CNC, en partenariat avec d’autres institutions patrimoniales telles que la Cinémathèque française, a mis en place une plateforme de référencement et de valorisation du patrimoine cinématographique, dénommée Garance. Cette plateforme permet de répertorier, œuvre par œuvre, tous les éléments présents dans leurs collections, qu’ils soient photochimiques ou numériques, fixes ou animés. A terme, Garance offrira pour chaque titre l’accès à des fichiers de consultation de qualité minimale (conteneur QuickTime en définition HD avec codec H.264).

## **Objet**

Le présent marché porte sur la réalisation de travaux de sous-titrage et d’accessibilité d’œuvres cinématographiques et audiovisuelles et sur la réalisation de prestations associées.

## **Durée du marché**

Le présent marché débute à sa date de notification pour une durée de 12 mois. Il est ensuite tacitement reconductible 3 fois, pour une durée de 12 mois à chaque reconduction.

## **Calendrier prévisionnel**

Fin avril 2025 : Notification du marché.

Début mai 2025 : Réunion de lancement.

Calendrier des commandes :

* Dispositifs « Ma classe au cinéma » : commandes effectuées sur le mois d’avril qui précède la rentrée scolaire avec livraison au plus tard dans la seconde quinzaine d’août.
* Direction du Patrimoine Cinématographique (DPC) : commandes ponctuelles, avec des pics d’activité pour Cannes Classics et Venise Classics.
* Autres besoins : La Direction des Politiques Territoriales (DPT) gère plusieurs dispositifs d’éducations aux images, susceptibles d’entraîner des besoins ponctuels en matière de travaux d’accessibilité et de sous-titrage.

# **TRAVAUX D’ACCESSIBILITE**

## **Fabrication de sous-titres de traduction**

### Description

La prestation attendue peut concerner des œuvres pour lesquelles le CNC dispose du script, d’un fichier numérique ou d’aucun de ces deux éléments. Les prestations de sous-titrages incluent un fichier bas débit de travail, ainsi que les déplacements de médias. Selon les éléments à disposition, la commande des prestations comprendra tout ou une partie des éléments ci-après selon des échanges entre le Titulaire et le CNC lors de l’établissement du devis :

1. Réception des éléments source :

* **Fichiers vidéo :** Le laboratoire reçoit la version finale du film (fichier numérique, copie DCP, ou fichier vidéo haute résolution) ;
* **Script original :** Fourniture du dialogue original avec ou sans indications temporelles ;
* **Script traduit :** Traduction des dialogues dans la langue cible, souvent réalisée par un traducteur professionnel ou une agence spécialisée ;
* **Absence de scripts :** Si aucun script (original ou traduit) n’est fourni par le CNC, le Titulaire doit effectuer un relevé des dialogues et une transcription UO 2.2).

1. Repérage et segmentation :

* **Création des timecodes :** Les moments précis d'entrée et de sortie de chaque sous-titre sont déterminés pour correspondre aux dialogues et aux actions à l’écran.
* **Découpage en segments :** Les dialogues sont divisés en lignes de sous-titres lisibles (généralement 2 lignes maximum, avec une limite de caractères par ligne).

1. Adaptation linguistique et culturelle

* **Ajustement des phrases** dans le respect des contraintes d’espace et de lisibilité tout en conservant le sens.
* **Prise en compte des spécificités culturelles**, idiomatiques et stylistiques pour une meilleure réception par le public cible.

1. Insertion dans un logiciel spécialisé

* **Utilisation de logiciels professionnels** pour synchroniser les sous-titres avec la vidéo.
* **Ajustement manuel des timecodes** pour s’assurer que les sous-titres apparaissent et disparaissent au bon moment.

1. Vérification technique

* **Contrôle de la lisibilité :** Placement des sous-titres dans des zones non obstruées par d’autres éléments visuels (crédits, sous-titres originaux, etc.).
* **Tests de cohérence :** Vérification de l’uniformité du style, de la ponctuation et des règles typographiques.

1. Intégration et rendu

* **Soft-subtitles (sous-titres non incrustés) :** Les fichiers sous-titres (format srt, .xml ou .ttl) sont livrés séparément, à intégrer lors de la projection ou de l’export.
* **Hard-subtitles (sous-titres incrustés) :** Les sous-titres sont gravés directement sur la vidéo (pour festivals ou diffusion internationale).

1. Validation finale

* **Visionnage test :** Une projection est effectuée pour valider la synchronisation, la qualité de la traduction et la lisibilité. Le CNC et le cas échéant, le tiers désigné par le CNC lors de la commande, sont systématiquement invités.
* **Corrections éventuelles :** Ajustement des erreurs détectées pendant les tests.

1. Livrables :

* **Livrables intermédiaires (toutes les UO) :**

Le titulaire met à disposition un fichier proxy permettant au CNC de suivre les travaux et de procéder aux vérifications et corrections intermédiaires.

* **Livrables finaux :**

Le titulaire produit les livrables suivants :

Pour les UO 1 et 2 :

* + **Un** **fichier de sous-titrage** dans la langue etle format commandés par le CNC (SRT, STL, XML pour DCP, etc.).
  + **Un rapport** contenant les spécificités techniques (time code utilisé, logiciel employé, liste des dialogues si crées, repérage… etc.).

En complément, pour l’UO 3 :

* + **DCP**et DKDM associée :
    - Création de la Version Files compatible avec l’OV livrée lors de l’envoi des éléments source.
    - Création d’une DKDMsi le DCP est crypté.
  + **Un fichier destiné à la vidéo** en streaming au format demandé par le CNC (MP4…)

Les sous-titres sont réputés conformes à la qualité cinématographique et aux normes linguistiques nécessaires pour une audience internationale.

Le Titulaire met à la disposition du CNC les fichiers de proxy permettant la validation puis le visionnement des éléments.

1. Livraison

Les livrables sont transmis au CNC et/ou au tiers (distributeur, laboratoire…) définis par le CNC, selon les modalités définies lors de la commande.

A titre informatif, les modalités d’envois sont généralement les suivantes :

* CNC : transmission de tous les livrables
* Distributeur : transmission de tous les livrables
* Laboratoire : transmission du Fichier de sous-titre, du DCP et le cas échéant, de la DKDM.

Le titulaire conserve les éléments jusqu’à l’admission des prestations. L’archivage ultérieur est à la charge du CNC et de ses partenaires.

### Volumétrie

Cette information est donnée à titre indicatif mais n’est pas contractuelle.

* La DPT est amenée à commander cette prestation très occasionnellement.
* La DPC effectue environ une commande annuelle pour un ou deux titres.

### Délais

Le titulaire dispose d’un délai de **1**5 jours ouvrés après réception des éléments fournis par le CNC et après choix du traducteur spécifique par le titulaire.

Le Titulaire dispose du délai indiqué dans son offre pour trouver un traducteur à compter de la date de réception de la commande.

### Unités d’œuvre

* **UO1 :** Fabrication de fichiers de sous-titres (.srt, .xml, .ttl, .stl…) à partir de fichiers existants (cette prestation exclut le relevé des dialogues ou transcription)
* **UO2 :** Fabrication de fichiers de sous-titres (.srt, .xml, .ttl, .stl…) incluant le relevé des dialogues ou la transcription.
* **UO3 :** Encapsulage des fichiers de sous-titres réalisés en UO1 ou UO2 destiné au DCP (Version Files). Cette prestation comprend le nouveau packaging intégrant la version créée ainsi que la DKDM relative à cette nouvelle version ainsi que la livraison du fichier au CNC et/ou à tous tiers (en Ile de France).

## **Transcription**

### Description

Il s’agit de la conversion du contenu audio en texte écrit. Les prestations de transcription incluent un fichier bas débit de travail, les déplacements de médias, ainsi que :

1. Préparation

* **Réception et analyse du matériel :** contenu à transcrire (entretien, dialogues, voix off, sons d'ambiance, etc.).
* **Vérification de la qualité** du fichier audio ou vidéo.
* **Sélection des outils nécessaires :** logiciels spécialisés pour la transcription et pour la synchronisation.
* **Visionnage et écoute préliminaire**.

1. Transcription initiale

* **Transcription fidèle du contenu**, mot pour mot.
* **Ajout des TC IN TC OUT**[[1]](#footnote-2) pour marquer le début et la fin des dialogues ou des éléments sonores.
* **Mettre en avant les mots inaudibles ou douteux** – correction apportée par le CNC ou les tiers désignés dans la commande.

1. Révision approfondie

* **Comparaison** avec l'audio/vidéo
* **Relecture et correction**
* **Uniformisation**
* **Application des conventions stylistiques appropriées**

1. Formatage selon l'objectif final

**a)** **Transcription brute :**

* Rassemblez les éléments sous un fichier de sous-titres type (.srt .xml .ttl .stl…).

**b)** **Pour sous-titrage :**

* Découpez le texte en blocs lisibles selon les règles habituelles de sous-titrage

**c)** **Adaptation pour doublage :**

* Reformulez selon les règles habituelles pour la rédaction d’une audiodescription.

1. Finale de validation

**Vérifiez que les langues et accents** sont bien transcrits.

**Contrôlez les timecodes** et la mise en forme du texte.

1. Livrable

Un fichier de transcription au format demandé par le CNC (format Word ou équivalent).

1. Livraison :

Le fichier est transmis au CNC par mail ou équivalent.

### Volumétrie

A titre indicatif et non contractuelle, la DPC et la DPT effectuent ponctuellement des commandes de transcription.

### Délais

Le titulaire dispose d’un délai de 5 jours ouvrés après réception des éléments fournis par le CNC et après le choix du transcripteur spécifique.

Le Titulaire dispose du délai indiqué dans son offre pour trouver un transcripteur à compter de la date de réception de la commande.

.

### Unité d’œuvre

* **UO 4** : fabrication de fichiers de transcription (.srt .xml .ttl .stl…) à partir d’un fichier audiovisuel adressé par le CNC.

## **Fabrication de sous-titres pour sourds et malentendants (SME)**

### Description

Le Titulaire sera amené à fabriquer des fichiers de sous-titrage à destination de personnes sourdes ou malentendantes – SME. Ces sous-titrages permettent d’apporter les informations importantes pour la compréhension et l’appréciation de l’œuvre par une personne privée de l’audition, qui n’accède qu’aux informations visuelles du film.

Les prestations de sous-titrages SME incluent un fichier bas débit de travail, ainsi que les déplacements de médias.

1. Réception des éléments source :

* **Fichiers vidéo :** Le laboratoire reçoit la version finale du film (fichier numérique, une copie DCP et DKDM associée, ou un fichier vidéo haute résolution).
* **Script :** ou le scénario du film, contenant les dialogues et indications sonores.
* **Liste des dialogues :** Si disponible, un fichier contenant les dialogues sous forme textuelle.

Si ces éléments script et liste des dialogues ne sont pas fournis par le CNC, le Titulaire doit effectuer un relevé des dialogues et une transcription (cf. UO 2.2)

1. Repérage et segmentation

* **Création des time codes :** Les moments précis d'entrée et de sortie de chaque sous-titre sont déterminés pour correspondre aux dialogues et aux actions à l’écran.

1. Analyse du contenu

* **Visionnage intégral :** visionnage du film pour repérer les dialogues, les bruitages importants, les musiques et les ambiances sonores significatives pour la compréhension.
* **Identification des besoins spécifiques.**
* **Repérage des sons** qui nécessitent une transcription (sons d’ambiance, musiques significatives, effets sonores).
* **Repérage des variations de ton**, d’émotion ou d’intensité dans les dialogues et le son.

1. Création du fichier de sous-titres

* **Segmentation** des sous-titres :
  + Création des sous-titres synchronisés avec le time code du film.
  + 2 lignes par sous-titre, avec un maximum de 37 caractères par ligne.
* **Ajout des dialogues** :
  + Insertion des dialogues dans leur intégralité.
  + Insertion des noms des personnages lorsque cela est nécessaire pour clarifier qui parle.
* **Transcription des sons** :
  + Indication des bruits significatifs entre crochets (ex. : [porte qui grince], [rire]).
  + Description des musiques pertinentes (ex. : [musique dramatique]).
* **Codage des émotions :**
  + Utilisation des adverbes ou des notes descriptives pour indiquer les émotions ou l’intonation (ex. : [voix tremblante], [cris]).

1. Vérifications techniques

* **Durée d’affichage** : durée suffisante d’affichage de chaque sous-titre pour une lecture confortable.
* **Synchronisation : des sous-titres** en fonction des dialogues et des sons.
* **Lisibilité** : Utilisation d’une police claire et lisible et d’une couleur de texte blanche avec un contour noir ou une ombre pour une meilleure visibilité.
* Respect des **recommandations** : Les travaux sont effectués conformément aux Recommandations Techniques de la CST RT 028 2016 V1.0 figurant sur l’annexe 2 et selon la norme AFNOR NF Z74-200.

1. Relecture et validation

* **Vérification** des fautes d’orthographe, des incohérences ou des erreurs de synchronisation.
* **Validation** du fichier par un expert ou un relecteur.
* **Test** du fichier sur le film avec une version de lecture finale pour simuler une projection en salle.

1. Livrables :

* **Livrables intermédiaires :**

Le titulaire met à disposition un fichier proxy permettant au CNC de suivre les travaux et de procéder aux vérifications et corrections intermédiaires.

* **Livrables finaux :**

Le titulaire produit les livrables suivants :

* + **Un** **fichier de sous-titrage SME** dansle format commandé par le CNC (SRT, STL, XML pour DCP, etc.).
  + **Un rapport** contenant les spécificités techniques (time code utilisé, logiciel employé, liste des dialogues si crées, repérage… etc.).
  + **DCP**et DKDM associée :
    - Création de la Version Files compatible avec l’OV livrée lors de l’envoi des éléments source.
    - Création d’une DKDMsi le DCP est crypté.
  + **Un fichier destiné à la vidéo** en streaming au format demandé par le CNC (MP4…)

Les sous-titres sont doivent être conformes à la qualité cinématographique et aux recommandations CST.

1. Livraison

Les livrables sont transmis au CNC et/ou au tiers (distributeur, laboratoire…) définis par le CNC, selon les modalités définies lors de la commande.

A titre informatif, les modalités d’envois sont généralement les suivantes :

* CNC : transmission de tous les livrables
* Distributeur : transmission de tous les livrables
* Laboratoire : transmission du Fichier de sous-titre, du DCP et le cas échéant, de la DKDM.

Le titulaire conserve les éléments jusqu’à l’admission des prestations. L’archivage ultérieur est à la charge du CNC et de ses partenaires.

### Volumétrie

Cette information est donnée à titre indicatif mais n’est pas contractuelle.

* La DPT commande les sous-titrage SME pour une moyenne de douze (12) titres par an.
* La DPC commande les sous-titrages SME de manière ponctuelle.

### Délais

Le titulaire dispose d’un délai de :

* Pour une commande groupée : 15 jours ouvrés à compter de la date de réception de la commande et de la transmission des éléments par le CNC ;
* Pour une commande unitaire : 5 jours ouvrés à compter de la date de réception de la commande et de la transmission des éléments par le CNC.

### Unités d’œuvre

* **UO5 :** Fabrication de fichiers de sous-titres SME (.srt, .xml, .ttl, .stl…) à partir de fichiers existants (cette prestation exclut le relevé des dialogues ou transcription).
* **UO6 :** Fabrication de fichiers de sous-titres SME (.srt, .xml, .ttl, .stl…) incluant le relevé des dialogues ou la transcription.
* **UO7 :** Encapsulage des fichiers de sous-titres SME réalisés en UO5 ou UO6 destiné au DCP (Version Files). Cette prestation comprend le nouveau packaging intégrant la version créée ainsi que la DKDM relative à cette nouvelle version ainsi que la livraison du fichier au CNC et/ou à tous tiers (en Ile de France).

## **Sous-titres électroniques**

### Description

1. Prestations attendues

Le CNC transmet au titulaire :

* Les fichiers de sous titrage associé à l’œuvre ;
* Le Fichiers vidéo ;

Le Titulaire réalise un fichier comprenant les sous-titres électroniques pour permettre lors d’une projection nécessitant le sous-titrage en plusieurs langues d’afficher les sous- titres sur un écran externe ou directement sur la surface de projection, en synchronisation avec le film. Les sous-titres ne sont pas incrustés (gravés) dans la vidéo, ce qui permet de modifier ou d'ajuster les textes sans toucher au fichier vidéo. Ce type de sous-titres est particulièrement utilisé pour les projections lors de festival.

Les prestations de sous-titrages électroniques incluent un fichier bas débit de travail, ainsi que les déplacements de médias.

A ce titre l’ensemble des étapes de fabrication est identique à la prestation de sous-titrage en langue étrangère cité Article 2.1.

Il est toutefois précisé que la Titulaire doit prendre en compte les différences notoires d’affichage de ce type de sous-titres à savoir :

* Un nombre de mots plus restreint pour permettre une bonne lisibilité à l’écran ;
* Sur 2 lignes au maximum voir 1 pour certains cas ;
* Caractères plus gros.

1. Livrables

* **Livrables intermédiaires :**

Le Titulaire met à la disposition du CNC les fichiers de proxy permettant la validation puis le visionnage des éléments.

* **Livrables finaux :**

Le titulaire produit le ou les livrables suivants :

* + **Un fichier de sous titrage** au format demandé par le CNC ( .srt, .xml, .ttl… )

1. Livraison :

Le fichier est transmis au CNC par mail ou équivalent.

Le titulaire conserve les éléments jusqu’à l’admission des prestations. L’archivage ultérieur est à la charge du CNC et de ses partenaires

### Volumétrie

Cette information est donnée à titre indicatif mais n’est pas contractuelle.

* La DPC effectue environ deux commandes annuelles pour un ou deux titres.
* La DPT commande cette prestation de manière ponctuelle.

### Délai

Le titulaire dispose d’un délai de 5 jours ouvrés à compter de la date de notification de la commande et de la transmission des éléments par le CNC.

### Unités d’œuvre

* **UO8** : fabrication de fichiers de sous-titres (.srt .xml .ttl .stl…) à partir de fichiers existants (cette prestation exclut le relevé des dialogues ou transcription)
* **UO9** : fabrication de fichiers de sous-titres (.srt .xml .ttl .stl…) incluant le relevé des dialogues ou la transcription).

## **Doublage**

### Description

Le Titulaire sera amené à fabriquer des fichiers de doublage remplaçant ainsi la langue originale du tournage de l’œuvre audiovisuelle par le français. Cette prestation inclut un fichier bas débit de travail, ainsi que les déplacements de médias.

1. Réception des éléments source

Le laboratoire reçoit et vérifie les éléments nécessaires au doublage, qui peuvent inclure :

* **Fichiers vidéo** : Version finale du film au format numérique haute résolution (fichier vidéo, DCP, ou proxy).
* **Script original** : Texte des dialogues dans la langue originale, avec ou sans repères temporels.
* **Script traduit** : Traduction des dialogues dans la langue cible, réalisée par des traducteurs spécialisés.
* **Absence de scripts** : Si aucun script n’est fourni, le laboratoire effectue un relevé des dialogues avec transcription.

1. Analyse et préparation technique

* **Identification des besoins** : Établir les segments du film nécessitant un doublage (dialogues parlés, chants, voix off).
* **Création de timecodes** : Marquer précisément les entrées et sorties des dialogues pour synchronisation future.
* **Préparation des pistes audio** : Extraction et séparation des dialogues et bruitages à partir de la bande son originale.

1. Traduction et adaptation des dialogues

* **Traduction linguistique** : Les dialogues sont traduits dans la langue cible en respectant le ton et le style de l'œuvre.
* **Adaptation labiale** : Ajustement des dialogues traduits pour correspondre aux mouvements des lèvres des acteurs.
* **Vérification culturelle** : Prise en compte des spécificités culturelles et idiomatiques pour une meilleure réception par le public cible.

1. Casting et enregistrement des voix

* **Casting des comédiens** : Sélection de voix adaptées aux personnages (en fonction de l’âge, du ton et du style).
* **Direction artistique** : Préparation des consignes pour garantir une interprétation fidèle au ton de l’œuvre.
* **Enregistrement des voix** : Réalisation des prises en studio avec synchronisation précise des dialogues sur les images.

1. Postproduction audio

* **Montage audio** : Intégration des voix enregistrées avec les bruitages et musiques existants.
* **Mixage final** : Harmonisation des niveaux sonores (dialogues, bruitages, musiques) pour assurer une qualité optimale.
* **Tests de synchronisation** : Vérification que les dialogues doublés sont parfaitement synchronisés aux mouvements labiaux.

1. Contrôle qualité

* **Visionnage test** : Projection du film doublé pour vérifier la fluidité, la synchronisation et l'homogénéité sonore. Le CNC et le cas échéant, le tiers désigné par le CNC lors de la commande, sont systématiquement invités.
* **Corrections éventuelles** : Ajustement des erreurs identifiées lors des tests (synchronisation, interprétation, etc.).

1. Livrables :

* **Livrables intermédiaires** :

Le titulaire met à disposition un fichier proxy permettant au CNC de suivre les travaux et de procéder aux vérifications et corrections intermédiaires.

* **Livrables finaux :**

Le titulaire produit les livrables suivants :

* + **Un** **fichier de doublage** dansle format commandé par le CNC (au format WAV ou équivalent) destinée à être intégrée au mix final ;
  + **Un rapport** contenant les spécificités techniques (time code utilisé, logiciel employé, liste des dialogues si crées, repérage… etc.) ;
  + **DCP**et DKDM associée :
    - Création de la Version Files compatible avec l’OV livrée lors de l’envoi des éléments source.
    - Création d’une DKDMsi le DCP est crypté.
  + **Un fichier destiné à la vidéo** en streaming au format demandé par le CNC (MP4…).

Les sous-titres sont réputés conformes à la qualité cinématographique et aux recommandations CST.

Le Titulaire met à la disposition du CNC les fichiers de proxy permettant la validation puis le visionnement des éléments.

1. Livraison

Les livrables sont transmis au CNC et/ou au tiers (distributeur, laboratoire…) définis par le CNC, selon les modalités définies lors de la commande.

A titre informatif, les modalités d’envois sont généralement les suivantes :

* CNC : transmission de tous les livrables
* Distributeur : transmission de tous les livrables
* Laboratoire : transmission du Fichier de sous-titre, du DCP et le cas échéant, de la DKDM.

Le titulaire conserve les éléments jusqu’à l’admission des prestations. L’archivage ultérieur est à la charge du CNC et de ses partenaires.

### Volumétrie

Cette information est donnée à titre indicatif mais n’est pas contractuelle.

* La DPT commande cette prestation de manière ponctuelle
* La DPC commande cette prestation de manière ponctuelle

Cette information est donnée à titre indicatif mais n’est pas contractuelle.

### Délai

Le titulaire dispose d’un délai de 15 jours ouvrés à compter de la date de la commande et de la réception des éléments transmis par le CNC.

### Unités d’œuvres

* **UO10** : fabrication de fichiers de doublage (. wav,.mp3…,) à partir de fichiers existants (cette prestation exclut le relevé des dialogues ou transcription)
* **UO11** : fabrication de fichiers de doublage (. wav,.mp3…,) incluant le relevé des dialogues ou la transcription).

## **Audiodescription (AD)**

### Description

Le Titulaire sera amené à fabriquer des fichiers d’audiodescription en français. Il est attendu qu’il s’agisse d’un travail précis d’écriture en procédant à l’évocation de détails, de descriptions des images et des émotions. Les prestations d’audiodescription incluent un fichier bas débit de travail, ainsi que les déplacements de médias.

1. Réception des éléments source

Le laboratoire reçoit les éléments nécessaires pour commencer la production :

* **Fichiers vidéo** : Le film en version finale (fichier numérique haute résolution, DCP ou proxy).
* **Script original** : Fourniture du scénario ou des dialogues si disponibles.
* **Notes additionnelles** : Informations artistiques ou directives spécifiques fournies par le CNC ou le client, relatives au style ou aux intentions de l'œuvre.

1. Analyse et préparation

* **Visionnage et repérage** : Une équipe spécialisée visionne le film pour identifier les moments clés nécessitant une audiodescription (actions visuelles importantes, expressions émotionnelles, transitions de scènes).
* **Création de timecodes** : Définir les repères temporels pour chaque segment d’audiodescription afin de synchroniser les descriptions avec les images.
* **Établissement des priorités** : Sélectionner les moments critiques où l’audiodescription doit intervenir sans nuire aux dialogues ou à la bande sonore.

1. Rédaction du script d’audiodescription

* **Description détaillée** : Rédaction des descriptions visuelles en utilisant un langage clair, concis et neutre. Cela inclut :
  + Actions importantes.
  + Gestes et expressions faciales des personnages.
  + Éléments visuels clés (lieux, costumes, éclairages).
* **Respect du rythme** : Adapter les descriptions pour qu'elles s'insèrent naturellement dans les pauses entre dialogues et sons.
* **Validation artistique** : Collaboration avec des experts (réalisateurs, producteurs) pour garantir que l’audiodescription reflète l’intention artistique de l’œuvre.

1. Enregistrement en studio

* **Casting du narrateur** : Choix d’une voix off adaptée, avec une diction claire et une tonalité neutre pour ne pas interférer avec l’expérience auditive.
* **Enregistrement** : Prise de son en studio professionnel, synchronisée avec les repères temporels établis.
* **Révisions et corrections** : Réenregistrement des passages si nécessaire pour améliorer la fluidité et la synchronisation.

1. Respect de la charte de l’audiodescription

* Le script et les enregistrements doivent être conformes aux normes définies par la **Charte de l’Audiodescription Cf annexe 3.**
  + Langage simple et accessible.
  + Neutralité dans les descriptions, sans interprétation ou jugement.
  + Respect des intentions artistiques et de la cohérence narrative.

1. Validation par des experts

* **Test utilisateur** : Les travaux doivent être validés par une personne en situation de déficience visuelle ou un expert de l’audiodescription.
* **Évaluation des critères de qualité** :
  + Pertinence et clarté des descriptions.
  + Synchronisation parfaite avec le rythme du film.
  + Neutralité et fluidité de la narration.

1. Intégration audio

* **Montage des descriptions** : Insertion des segments enregistrés dans la bande sonore du film.
* **Mixage audio** : Ajustement des niveaux sonores pour garantir une coexistence harmonieuse entre l’audiodescription, les dialogues, la musique et les bruitages.
* **Vérification de cohérence** : Contrôle technique pour s'assurer que les descriptions n'empiètent pas sur les autres éléments sonores.

1. Contrôle qualité

* **Visionnage test** : Une projection est effectuée en associant une équipe incluant des experts ou des spectateurs malvoyants pour s’assurer de :
  + La fluidité des descriptions.
  + Leur pertinence et leur synchronisation avec le film.
  + La conformité avec la charte de l’audiodescription.

Le CNC et le cés échéant, les tiers désignés par le CNC lors de la commande sont systématiquement invités.

* **Corrections éventuelles** : Ajustement des segments problématiques identifiés lors des tests.

1. Livrables :

* **Livrables intermédiaires :**

Le titulaire met à disposition un fichier proxy permettant au CNC de suivre les travaux et de procéder aux vérifications et corrections intermédiaires.

* **Livrables finaux** :

Le titulaire produit les livrables suivants :

* + **Un** **fichier d’audiodescription** dansle format commandé par le CNC (Word ou équivalent) ;
  + **Le fichier audio isolé :** Piste d’audiodescription au format WAV ou équivalent ;
  + **Un rapport** contenant les spécificités techniques (time code utilisé, logiciel employé, liste des dialogues si crées, repérage… etc.) ;
  + **DCP**et DKDM associée :
    - Création de la Version Files compatible avec l’OV livrée lors de l’envoi des éléments source.
    - Création d’une DKDMsi le DCP est crypté.
  + **Un fichier destiné à la vidéo** en streaming au format demandé par le CNC (MP4…)

Les sous-titres doivent être conformes à la qualité cinématographique et aux recommandations CST.

1. Livraison

Les livrables sont transmis au CNC et/ou au tiers (distributeur, laboratoire…) définis par le CNC, selon les modalités définies lors de la commande.

A titre informatif, les modalités d’envois sont généralement les suivantes :

* CNC : transmission de tous les livrables
* Distributeur : transmission de tous les livrables
* Laboratoire : transmission du Fichier de sous-titre, du DCP et le cas échéant, de la DKDM.

Le titulaire conserve les éléments jusqu’à l’admission des prestations. L’archivage ultérieur est à la charge du CNC et de ses partenaires.

### Volumétrie et délais

Cette information est donnée à titre indicatif mais n’est pas contractuelle.

* La DPT commande en moyenne l’audiodescription pour 12 titres par an ;
* La DPC commande cette prestation de manière ponctuelle ;

### Délais

Le titulaire dispose d’un délai de :

* Pour une commande unitaire : 15 jours ouvrés à compter de la date de réception de la commande et la fourniture des éléments par le CNC ;
* Pour une commande groupée (12 titres) : 65 jours ouvrés à partir de la réception du script transmis par le CNC ou à compter de la réalisation du script par le Titulaire si cette prestation lui a été commandée.

### Unités d’œuvre

* **UO12** : Fabrication de l’audiodescription (par minute) à partir de fichiers existants (cette prestation exclut le relevé des dialogues ou transcription)
* **UO13** : Fabrication de l’audiodescription (par minute) incluant le relevé des dialogues ou la transcription).
* **UO14** : Encapsulage des fichiers d'audiodescription réalisés en UO12 ou UO13 destiné au DCP. Les prestations d’audiodescription comprennent la prestation complète de fabrication des éléments d’audiodescription ainsi que son intégration. Cette prestation comprend le nouveau packaging intégrant la version créée ainsi que la DKDM relative à cette nouvelle version.

1. **TC IN TC OUT** : timecodes d’entrée et de sortie permettant de repérer les dialogues [↑](#footnote-ref-2)